

USTHB, le, 04/02/2024

Réf : N°02-03/24

Procès-verbal

Conseil de discipline de la FSTGAT

Etaient Présents

Qualité

Absents excusés

Amri Kamel	Président conseil discipline
Ali Rahmani Salah	Membre
Bouraoui Seyfallah	Membre
Zerrouki Chawki	Membre
Lazouni Abdelhakim	Chef de département de Géologie
Meddi Yassamina	Enseignante
Nemra Abdelkrim	Enseignant
Menzoul Bouabdellah	Enseignant

En ce jour du quatre février de l'an deux mille vingt-quatre s'est tenue la deuxième réunion du conseil du discipline de la Faculté des sciences de la Terre de Géographie et de l'Aménagement du Territoire, dans le bureau du département de géologie, pour discuter des points inscrits à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Statuer sur les six (06) cas litigieux, suite à des rapports de circonstances présentés par des enseignants du département de géologie.

Le conseil de discipline s'est déroulé sur deux (02) jours à savoir le 01 Février et le 04 Février.

Pour cette session nous avons étudié les cas suivants :

Nom Prénom	Immatriculation	Affiliation	Créneau
Boucetta Yamina	171731088536	L3 Section C	01/02/2024
Boucetta Sami	191931098560	L1 Section C	01/02/2024
Bouznada Sarah	212131078231	L3 Section A	01/02/2024
Henni Ahlem	212131099374	L2 Section A	04/02/2024
Layadi Hichem Allaeddine	202031066540	L1 section C	01 et 04/02/2024
Ouanouah Ayoub	171731050366	L3 Section B	01/02/2024

Il est à noter que :

- Toutes les infractions ont été commises lors des examens de l'EMD1 ;
- En respect des articles 18 et 19 de l'arrêté n 371 du 11 juin 2014 ;



- Tous les étudiants convoqués ont été auditionnés le 01/02/2024 à l'exception du :
- L'étudiant Layadi Hichem Allaeddine, qui s'est absenté aux deux convocations (du 01 et 04 février 2024) ;
 - L'étudiante Henni Ahlem a été entendue le 04/02/2024, suite à la demande de l'enseignante Mme. Kentri.

Pour la journée du 01 Février 2024, la séance a débuté à 11h15 :

Etaient Présents

Amri Kamel	Président conseil discipline
Ali Rahmani Salah	Membre
Bouraoui Seyfallah	Membre
Zerrouki Chawki	Membre
Lazouni Abdelhakim	Chef de département de Géologie
Meddi Yassamina	Enseignante
Nemra Abdelkrim	Enseignant
Menzoul Bouabdellah	Enseignant

Après vérification de l'identité des étudiants convoqués, et en respect de l'article 18 de l'arrêté n 371 du 11 juin 2014, le président du conseil a donné, par ordre, la parole aux enseignants pour qu'ils exposent le problème, puis aux étudiants convoqués.

Les membres du conseil ont vérifié, pour chaque cas, quelle serait la catégorie de l'infraction, et les sanctions qui lui sont applicables.

Après délibération, Il a été décidé :

N°	Nom prénom	Type d'infraction	Sanction
1	Ouanouah Ayoub	Infraction du 1 ^{er} degré	Avertissement écrit versé dans le dossier
2	Bouznada Sarah	Infraction du 1 ^{er} degré	Avertissement écrit versé dans le dossier
3	Boucetta Yamina	Infraction du 1 ^{er} degré	Avertissement écrit versé dans le dossier
4	Boucetta Sami	Infraction du 2 ^{ème} degré	Exclusion de l'unité

La session a pris fin 12h45.



Pour la journée du 04/02/2024, la séance a débuté à 10h00, les membres présents sont :

Amri Kamel	Président conseil discipline
Ali Rahmani Salah	Membre
Bouraoui Seyfallah	Membre
Lazouni Abdelhakim	Chef de département de Géologie
Kentri Thuraya	Enseignante

Les membres de la commission ont donné la parole à Madame Kentri puis à Melle Henni Ahlem pour entendre leurs versions. Il a été décidé :

N°	Nom prénom	Type d'infraction	Sanction
1	Henni Ahlem	Infraction du 1 ^{er} degré	Avertissement verbal
2	Layadi Hichem Allaeddine	Infraction du 1 ^{er} degré	Avertissement verbal

La séance a pris fin à 10h30

K. AMRI

PJ : Rapports des enseignants adressés au CD.